



Décision n° CODEP-CLG-2025-038050 du président de l’Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 16 juin 2025 portant nomination et cessation de fonction à l’Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection

Le président de l’Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection,

Vu la décision n°2025-DC-001 de l’Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 2 janvier 2025 modifiée relative à l’organisation et au fonctionnement des services de l’Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection ;

Vu la décision n°CODEP-CLG-2025-021875 du président de l’Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 1^{er} avril 2025 portant nomination et cessation de fonction à l’Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection,

Décide :

Article 1^{er}

A compter du 16 juin 2025, Madame Sylvie CADET-MERCIER cesse d’assurer les fonctions de conseillère technique et est nommée directrice générale adjointe en charge de l’expertise et de la recherche en sûreté nucléaire, en remplacement de Madame Karine HERVIOU, appelée à d’autres fonctions.

Article 2

A compter du 16 juin 2025, Monsieur Mathieu DEROTTE cesse d’assurer par intérim les fonctions de directeur de la direction des réacteurs innovants.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* de l’Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection et notifiée aux intéressés.

Fait à Montrouge, le 16 juin 2025.

Signé par :

Pour le président et par délégation,
Le directeur général de l’ASNR,

Olivier GUPTA